



Ref : CFVU2019/19-0605

CFVU DU 6 juin 2019

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'OUVERTURE DE LA CERTIFICATION KOLOC'A PROJETS SOLIDAIRES.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 6 juin 2019 réunie sous la présidence de Monsieur Olivier BALLESTA,**

Vu le livre VII du code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Étant préalablement exposé par le président que :

La certification ouvrira à la rentrée 2019.

Les Kolocations A Projets Solidaires (KAPS) permettent à des étudiants appelés « kapseurs » de vivre en colocation et de s'engager avec les habitants dans les quartiers populaires. En menant des actions de solidarité pour et avec leurs voisins, les kapseurs favorisent le vivre ensemble.

Engagement : l'étudiant kapseur s'implique en moyenne 2h/semaine sur l'année universitaire, ce qui représente un volume horaire de 64h/an d'engagement pour le projet KAPS.

Formations et accompagnement des étudiants :

- Visite de quartier/immersion (2h): Organisation d'une visite du quartier et d'une rencontre entre les kapseurs et les acteurs locaux à la rentrée.
- Méthodologie de projet (2h) : apports théorique et pratique pour les aider dans la réalisation des actions.
- Agir dans la coopération (2h) : Apports d'outils pour favoriser une bonne collaboration et une grille de lecture pour analyser et comprendre les mécanismes en jeu au sein d'une équipe de travail.
- Lutte contre les discriminations (2h) : Qu'est-ce qu'une discrimination, les critères, la loi et les outils pour lutter contre. Animé par la ville de Pessac.

Évaluation : avoir été impliqué de manière régulière dans le projet KAPS sur toute l'année universitaire ; Avoir participé de manière active aux formations et réunions préparatoires ;

Rendre compte de l'engagement par la rédaction d'un rapport écrit et une soutenance orale – 30 minutes.

APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) L'OUVERTURE DE LA CERTIFICATION KOLOC'A PROJETS SOLIDAIRES.



Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 06/06/2019.

Nombre de membres présents	16
Nombre de membres représentés	8
Nombre d'abstentions	2
Nombre de suffrages exprimés	24
Nombre de votes pour	22
Nombre de votes contre	0

La Présidente de l'Université,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET